

Manuel de l'utilisateur



Contenu

Aperçu d'EuroCases	3
Contenu d'EuroCases	3
Principales sources nationales d'information	3
Fonctionnalités essentielles	6
Connexion à l'application	6
Quitter l'application	6
Page d'accueil	7
Recherche	7
Recherche rapide	7
Recherche avancée	
Recherche dans la législation de l'UE	8
Recherche dans la jurisprudence	10
Recherche dans le texte du document	
Mes recherches	14
Travailler avec les listes de documents	15
Générer des listes	15
Triage	15
Pagination	17
Les Caractéristiques des documents	17
L'exportation des documents	18
Ajout d'informations dans Mes documents.	19
Documents récents	20
Documents déjà ouverts	21
Travailler avec les documents	21
Modification de la version de la langue	21
Imprimer	21
Exportation du document	22
Rechercher dans le document	22
Les Caractéristiques des documents	
Mots-clés	22
Résumé	23
Communiqué de presse	24
Référence de publication	25
Langues, des formats et des liens vers des JO	
Notice bibliographique	25
Contenu du document	28
Sources	29
Changement de langue de l'interface	30
Paramètres de l'utilisateur	30
Paramètres généraux	30
Changement du mot de passe	31
Langues préférées	31



Aperçu d'EuroCases

EuroCases est un service d'information juridique multilingue, donnant accès à la jurisprudence nationale relative à l'application du droit de l'UE. Il décrit des situations dans lesquelles les instruments juridiques de l'UE ou la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne seront applicables dans les États membres.

EuroCases est un logiciel spécialisé, ciblé sur les besoins des juristes qui parlent couramment une ou plusieurs langues étrangères et qui appliquent les règles du droit de l'UE dans leurs activités professionnelles quotidiennes.

Contenu d'EuroCases

Jurisprudence nationale

Vous pouvez trouver la jurisprudence des cours suprêmes, aussi bien que la jurisprudence des tribunaux inférieurs des 28 États membres de l'UE, relative à l'application du droit de l'UE.

Les textes intégraux de plus de 100.000 jugements, arrêts, décisions, etc. sont disponibles dans la langue nationale concernée.

Environ 15.000 autres décisions des juridictions nationales, la plupart d'entre elles rendus avant l'année 2000, sont présentées uniquement avec l'annotation bibliographique (sans le texte de la décision).

Les décisions les plus importantes sont complétées avec une bibliographie, des mots clés et des résumés en anglais, en allemand, en bulgare et/ou en français.

Jurisprudence de l'Union européenne

Vous pouvez trouver la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne en anglais, français, allemand et bulgare.

Droit de l'Union européenne

Traités (le droit primaire)

Législation (le droit dérivé): règlements, directives, décisions, autres actes

Accords internationaux conclu entre l'UE et des pays tiers ou entre des États membres

Vous pouvez trouver les actes juridiques de l'UE en anglais, français, allemand et bulgare.

Principales sources nationales d'information

Juridiction	Sources	Cours
Autriche	RIS – Rechtsinformationssystem Système d'information juridique du gouvernement autrichien	 Verfassungsgerichtshof – Cour constitutionnelle Oberster Gerichtshof – Cour Suprême Verwaltungsgerichtshof – Tribunal administratif Bundesverwaltungsgericht – Cour administrative suprême Bundesfinanzgericht – Cour fédérale



		des finances • Tribunaux d'arrondissement, tribunaux régionaux et tribunaux provinciaux statuant sur les affaires civiles et administratives
Allemagne	Les sites internet des autorités judiciaires des états fédéraux allemands (Bundesländer)	 Bundesverfassungsgericht – Cour constitutionnelle fédérale Bundesgerichtshof – Cour federale de justice Bundesverwaltungsgericht – Cour administrative suprême Bundespatentgericht – Cour fédérale des brevets Bundesfinanzhof – Cour fédérale de l'impôt Bundesarbeitsgericht – Cour fédérale du travail Bundessozialgericht – Cour fédérale du contentieux social Tribunaux d'arrondissement, tribunaux régionaux et tribunaux provinciaux statuant sur les affaires civiles et administratives
France	Légifrance, un portail juridique national contenant de la législation et de la jurisprudence	 Conseil constitutionnel Conseil d'Etat Cour de Cassation Tribunaux de première instance et les cours d'appel statuant sur les affaires civiles et administratives
Royaume - Uni	Les sites Internet de la Cour suprême et du Parlement judiciary.gov.uk Portail centralisé de la jurisprudence	 Cour Suprême (depuis 2009) Chambre des lords (jusqu'en 2009) Cour d'appel (Angleterre et Pays de Galles) Haute Cour (Angleterre et Pays de Galles) Les tribunaux d'instance et les tribunaux de comté statuant sur les affaires civiles et administratives
Bulgarie	Les sites Internet de la Cour suprême de cassation et de la Cour administrative suprême legalacts.justice.bg Portail centralisé de la jurisprudence du Conseil supérieur de la magistrature	 Cour constitutionnelle Cour suprême de cassation Cour administrative suprême Cours d'appel, les tribunaux de première instance et les tribunaux administratifs

En plus de la législation et de la jurisprudence, vous pouvez trouver des informations



complémentaires à partir de bases de données open source (avec un accès gratuit), qui contiennent des renseignements sur la jurisprudence relative à l'application du droit de l'UE.

- 1. La base de données Dec.Nat est maintenue par l'Association des Conseils d'État et des Juridictions administratives suprêmes de l'Union européenne. La Cour administrative suprême représente la Bulgarie dans l'Association et les autres pays sont représentés par des autorités de rôle similaire. Cette base de données contient environ 27.700 références à des décisions nationales concernant le droit communautaire et couvre la période de l'année 1959 à nos jours. Cette jurisprudence est classée, les mots clés sont fournis et les résumés sont inclus pour certaines des décisions. L'information est disponible en français et en anglais.
- **2.** La base de données JuriFast est également maintenue par l'Association des Conseils d'État et des Juridictions administratives suprêmes de l'Union européenne. Cette base de données contient des questions préjudicielles posées par les juridictions nationales des États membres, les réponses de la Cour de justice de l'Union européenne à ces questions et les décisions des juridictions nationales faisant suite à ces réponses. Cette base de données contient également d'autres décisions nationales relatives à l'application du droit de l'Union européenne.
- **3.** La base de données JURE est maintenue par la Commission européenne et contient des décisions des juridictions nationales dans le domaine du droit international privé.
- **4.** La base de données de la Cour de justice de l'Union européenne à Luxembourg: sur ce site, vous pouvez trouver le système d'échange d'informations sur la jurisprudence relative à la convention de Lugano concernant la compétence judiciaire et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale et à la convention de Bruxelles (qui est très similaire à la Convention de Lugano) qui a été créé en vertu de Protocole n ° 2 annexé à la Convention de Lugano. Le système contient une sélection des décisions des juridictions nationales qui peuvent influer sur l'interprétation de la Convention de Lugano
- **5. Reflets** est un bulletin mensuel publié par la Cour de justice de l'Union européenne depuis 1999 contenant la jurisprudence sélectionnée des cours internationaux et des juridictions nationales liée à l'application du droit de l'UE. A l'origine il existait seulement en français, mais depuis 2010 l'Association des Conseils d'État et des juridictions administratives suprêmes de l'Union européenne le traduit en anglais. Il contient des données d'identification de base des décisions de justice, ainsi que de brefs résumés des décisions.
- **6. Les données d'APIS -** L'équipe d'EuroCases traite une partie des décisions nationales. En effet l'équipe d'EuroCases effectue une analyse juridique des décisions en rédigeant des résumés et des mots-clés dans la langue du document avec une traduction en anglais.

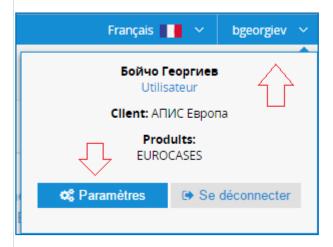
Par exemple, une décision rendue par une cour allemande reçoit un brève résumé en allemand et sa traduction correspondante en anglais.



Fonctionnalités essentielles

Connexion à l'application

EuroCases est un service d'information juridique multilingue, donnant accès à la jurisprudence des principales juridictions des États membres relative à l'application du droit de l'Union européenne. L'accès à l'application EuroCases s'effectue avec l'aide d'un navigateur internet à l'adresse http://eurocases.eu/. Pour avoir accès aux données, l'application demande un nom d'utilisateur et un mot de passe.

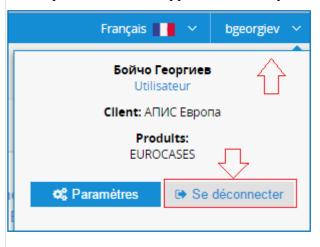


Le mot de passe peut être modifié par l'utilisateur, contrairement au nom d'utilisateur. Pour changer le mot de passe vous devez entrer dans l'application et cliquez sur "Paramètres".

Étant donné que le mot de passe a été oublié, le formulaire de connexion dispose d'une option, qui permet de rétablir les droits à travers un nouveau mot de passe. Pour ce faire, l'utilisateur doit indiquer son adresse électronique réelle, par laquelle il s'est enregistré dans Apis.

Quitter l'application

La déconnexion de l'application peut s'effectuer à partir du nom de l'utilisateur, qui est situé dans le coin supérieur droit de l'application. Vous y trouverez l'option "Se déconnecter".

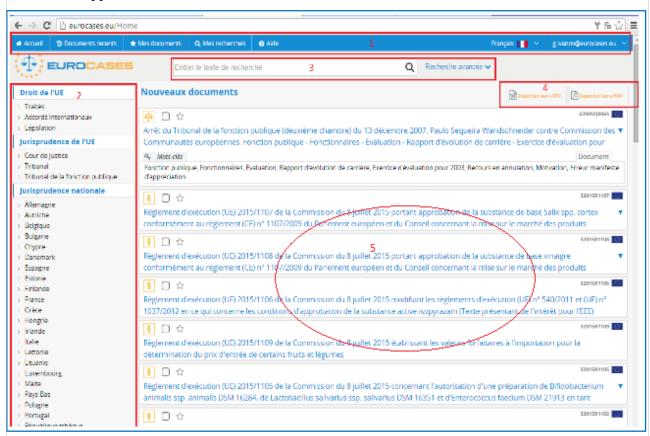




Page d'accueil

Lorsque vous ouvrez l'application, vous êtes redirigé vers la page d'accueil. Elle se compose de plusieurs sections.

- 1. Barre de menu horizontale, qui intègre également le réglage de la langue de l'interface et les paramètres de l'utilisateur.
- 2. Panneau sur la gauche de votre écran où vous pouvez trouver l'arborescence du document, divisée par des catégories.
- 3. Champ de recherché pour la recherche rapide et avancée.
- 4. Les options pour l'exportation d'un document ou d'une liste des documents vers un format PDF et RTF.
- 5. Nouveaux documents: ces sont les documents les plus récents ajoutés à la base de données de l'application.

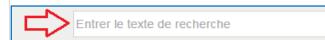


Recherche

Recherche rapide

Vous pouvez rechercher l'ensemble de base de données en entrant votre requête de recherche dans le champ de recherche. L'utilisateur entre le terme de recherche et clique sur l'icône ou appuie sur la touche Entrée pour lancer la recherche.





Q Recherche avancée ✓

Vous pouvez rechercher un mot particulier ou une phrase, par exemple, «Crédit» ou «crédit

d'impôt". Comme un résultat de votre recherche, l'application renvoie une liste de documents contenant différentes versions de votre terme de recherche, tels que « crédit», «crédits», etc.

La fonctionnalité de recherche fonctionne de la même manière pour les phrases de recherche contenant deux ou plusieurs mots. Si vous recherchez la phrase "crédit d'impôt", vous recevrez comme une réponse la liste des documents qui contiennent soit la phrase exacte soit des combinaisons de mots dans différentes formes, telles que «crédit d'impôt, «crédits d'impôt», etc.

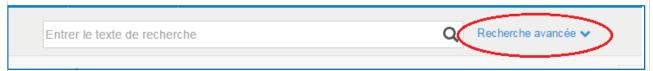
En effet, on obtiendra une liste plus complète des résultats et les utilisateurs ne risquent pas de manquer aucune information pertinente quand ils entrent les phrases de recherche.

Dans certains cas, il est plus utile de rechercher la racine du mot avec l'ensemble de ses terminaisons possibles. A cet effet, veuillez ajouter un astérisque * à la racine du mot. De cette manière, vous trouverez tous les documents contenant la racine du mot et toutes ses terminaisons possibles. Par exemple, le terme «contrat*» donnera comme des résultats «contrats», mais ne trouvera pas «contractant». Par conséquent, vous pouvez utiliser le terme «contra*» pour récupérer plus de résultats contenant les mots avec cette racine.

Lorsque vous recherchez des phrases de deux mots ou plus, il est possible de rechercher des documents qui contiennent une correspondance exacte de la phrase. A cet effet, *veuillez placer la phrase de recherche entre guillemets*. Par exemple, la recherche du terme "Crédit d'impôt" ne trouvera que les documents contenant cette expression exacte et exclura les documents contenant les deux mots, mais dans un ordre différent ou séparé.

Recherche avancée

Vous pouvez choisir l'option de la «Recherche avancée» à côté du champ de recherche rapide. Lorsque vous sélectionnez la «Recherche avancée», vous verrez un panneau déroulant.



La «Recherche avancée» comprend deux sections: la législation de l'UE et la jurisprudence. Vous recherchez seulement dans la partie sélectionnée.

Recherche dans la législation de l'UE

La «Recherche avancée» dans la législation de l'UE ne vous permet de rechercher que les documents de nature législative qui font partie du droit de l'UE, tels que les traités, les règlements, les directives, etc.

La «Recherche avancée» dan la législation de l'UE vous donne également la possibilité de sélectionner certains critères de recherche.

 Vous pouvez limiter votre recherche à une «Recherche uniquement dans les titres» ce qui permettra de récupérer les documents qui contiennent votre requête de recherche dans leur



titre seulement.

Vous pouvez utiliser les opérateurs booléens AND, OR, NOT or NEAR.

Lorsque l'opérateur booléen «AND» est placé entre les mots, vous recevrez les documents contenant tous vos mots de recherche.

Lorsque l'opérateur booléen «OR» est placé entre les mots, vous recevrez les documents contenant au moins un de vos mots de recherche.

Lorsque l'opérateur booléen «NOT» est placé entre les mots, vous recevrez les documents qui contiennent les mots de recherche, mais excluant un ou plusieurs d'entre eux qui ont été spécifiés.

Lorsque l'opérateur booléen «NEAR» est placé entre deux mots, vous recevrez les documents qui contiennent les deux mots à proximité immédiate. La proximité est définie en nombre de mots et peut être indiquée séparément.

Par exemple, si vous utilisez l'expression *crédit [AND] d'impôt* [NOT] *entreprises*, vous obtiendrez une liste de tous les documents contenant «crédit» et «d'impôt», mais ne contenant pas le mot «entreprises».

De même manière, vous pouvez utiliser l'expression *statut* [NEAR] réfugié et une valeur de proximité 5, ce qui signifie que les documents récupérés contiendront les deux mots qui seront de 5 mots d'intervalle.

La case dans laquelle vous pouvez régler la valeur de proximité (le nombre des mots) est situé juste à côté de la touche NEAR



La «Recherche avancée» dans la législation de l'UE vous permet également de choisir parmi les critères suivants:

- Vous pouvez limiter votre zone de recherche seulement à la législation en vigueur (non abrogée) ou à des actes de base du droit primaire (limité aux actes de base);
- Par type de document: cliquez sur l'icône pour ouvrir une nouvelle fenêtre dans laquelle vous pouvez sélectionner les types d'actes que vous souhaitez limiter votre recherche, tels que les traités, les règlements, les directives, etc.
- Par numéro Celex ou ELI: vous pouvez utiliser l'un de ces identifiants pour votre recherche.

Le numéro Celex est un identifiant unique utilisé dans la plate-forme électronique officielle de l'UE, connue sous le nom EUR-Lex. Pour chaque document publié sur cette base de données est attribué un numéro celex, qui est formé selon des règles strictes.

ELI (Identifiant européen de la législation): ELI est un numéro unique, utilisé pour identifier les documents législatifs européens et nationaux d'une manière harmonisée et cohérente, qui permet de réaliser un système plus rapide et plus efficace pour la recherche et échange de données accessible aux citoyens ou les utilisateurs spécialisés, tels que les législateurs, les magistrats ou les juristes.



- Les classificateurs Répertoire de la législation de l'UE, Thésaurus EuroVoc, Par la publication dans le Journal officiel (date, le numéro, la page initiale): vous pouvez saisir la date de la publication de l'acte législatif;
- Par les classificateurs (Répertoire de la législation de l'UE, Thésaurus EuroVoc, Matière)

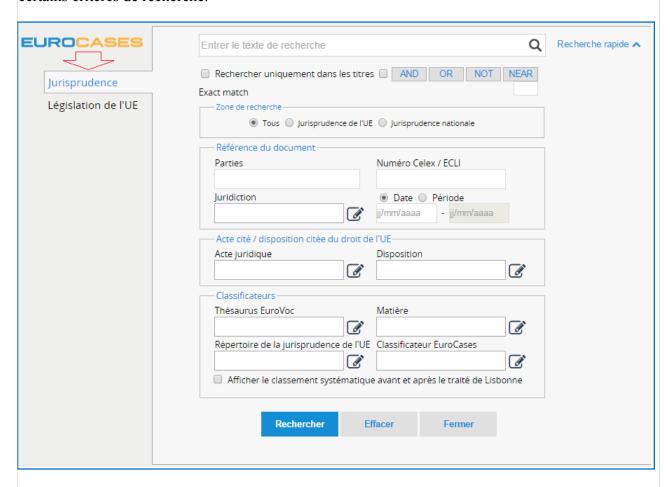
Vous pouvez ouvrir chaque classificateur en cliquant sur l'icône. . Les actes législatifs et la jurisprudence sont affectés à des catégories de terminologie sous les classificateurs. Si vous sélectionnez un terme spécifique des classificateurs, votre recherche sera limitée aux documents qui lui sont attribués

Matière sont mis au point et utilisé par la plate-forme électronique officiel EUR-Lex de l'UE.

Recherche dans la jurisprudence

La «Recherche avancée» dans la jurisprudence s'applique uniquement aux documents pris par les juridictions des États membres ou par celles de l'UE. La «Recherche avancée» dans la jurisprudence ne s'applique pas aux documents de nature législative.

La «Recherche avancée» dan la jurisprudence vous donne également la possibilité de sélectionner certains critères de recherche.



 Vous pouvez limiter votre recherche à une «Recherche uniquement dans les titres» ce qui permettra de récupérer les documents qui contiennent votre requête de recherche dans leur titre seulement.



- Vous pouvez utiliser les opérateurs booléens AND, OR, NOT or NEAR.

Par exemple, si vous utilisez l'expression *crédit [AND] d'impôt* [NOT] *entreprises*, vous obtiendrez une liste de tous les documents contenant «crédit» et «d'impôt», mais ne contenant pas le mot «entreprises».

De même manière, vous pouvez utiliser l'expression *statut* [NEAR] réfugié et une valeur de proximité 5, ce qui signifie que les documents récupérés contiendront les deux mots qui seront de 5 mots d'intervalle.

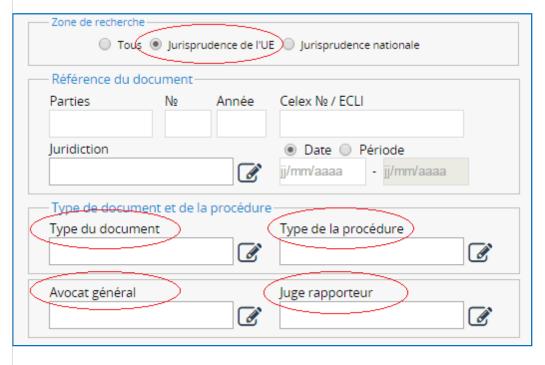
La case dans laquelle vous pouvez régler la valeur de proximité (le nombre des mots) est situé juste à côté de la touche NEAR.



 Vous pouvez limiter votre zone de recherche seulement à la jurisprudence de l'UE ou de la jurisprudence nationale.

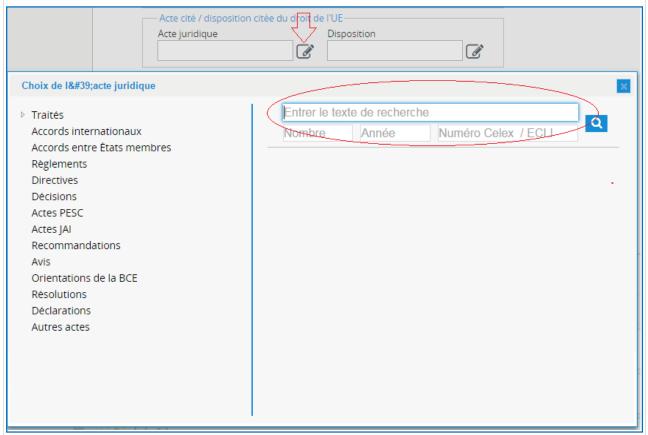
Selon la zone sélectionnée, la fenêtre de recherche change. Si la zone choisie est uniquement "la jurisprudence de l'UE", dans la boîte de recherche apparaissent les options telles que le "Type de document" ainsi que le "Type de la procédure." De plus, autres options de recherche apparaissent telles que le nom de l'avocat général ou le juge rapporteur dans l'affaire.

Les listes respectives de choix pour chacune de ces options se récupèrent à partir de l'icône





 Vous pouvez rechercher à partir d'un acte juridique spécifique de l'UE ou d'une disposition de celui-ci. Vous cliquez sur l'icône . Une fenêtre supplémentaire ouvrira dans laquelle vous pourrez ressaisir votre recherche pour la jurisprudence qui vous intéresse et qui est relative à l'acte juridique de l'UE.



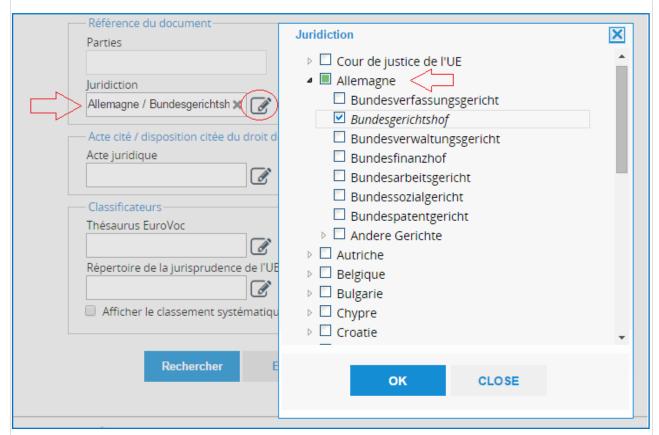
 l'État membre ou la cour dont la décision vous recherchez. Recherche par numéro Celex / ECLI: Vous pouvez rechercher un document par son numéro Celex ou ECLI.

Le numéro Celex est un identifiant unique utilisé dans la plate-forme électronique officielle de l'UE, connue sous le nom EUR-Lex. Pour chaque document publié sur cette base de données est attribué un numéro Celex, qui est formé selon des règles strictes.

L'identifiant national ECLI est un identifiant unique ayant le même format reconnaissable pour toutes les cours des États membres et de l'UE. Un exemple fictif d'un numéro ECLI est: ECLI:NL:HR:2009:384425, qui peut être déchiffré comme la décision 384425 de la Cour suprême (HR) des Pays-Bas (NL) de 2009.



Recherche par juridiction (État membre ou une cour spécifique): vous pouvez l'utiliser en cliquant sur l'icône et en sélectionnant



- Par la date de l'acte juridique ou par la période : la date ou la période dans laquelle le document a été pris.
- Par les classificateurs (Thésaurus EuroVoc, Répertoire de la jurisprudence de l'UE Matière, Classificateur EuroCases). Vous pouvez ouvrir chaque classificateur en cliquant sur l'icône

Les actes législatifs et la jurisprudence sont affectés à des catégories de terminologie sous les quatre classificateurs. Si vous sélectionnez un terme de classification spécifique, votre recherche sera limitée aux documents qui lui sont assignées.

Les classificateurs Répertoire de la législation de l'UE, Thésaurus EuroVoc, Matière sont mis au point et utilisé par la plate-forme électronique officiel EUR-Lex de l'UE.

Le classificateur EuroCases a été développé par Apis.

Recherche dans le texte du document

Lorsque vous ouvrez un document à partir de la liste des résultats, le terme de la recherche est souligné. Si vous avez cherché une phrase de deux mots ou plus, la phrase elle-même et les deux mots séparés seront soulignés.

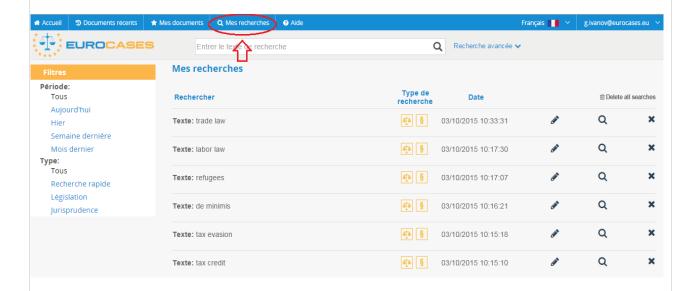
En utilisant la barre de recherche locale, vous pouvez naviguer les emplacements des résultats dans le corps du texte. Vous pouvez également utiliser l'icône pour supprimer ou restaurer le surlignement.



(voir la section «Recherche dans le document»)

Mes recherches

«Mes recherches» est une option, qui récupère une liste des requêtes de recherche de l'utilisateur.



Sur la gauche de l'écran, vous pouvez trouver deux types de filtres:

Période de temps: Elle définit la période pendant laquelle ces recherches ont été effectuées

Type de recherche: il définit le type de recherche (rapide ou avancé) et spécifie le corpus recherché (législation ou la jurisprudence).

Sur la droite de l'écran, vous pouvez voir une liste de toutes les recherches, y compris:

- Le texte de la requête de recherche
- L'icône identifiant le type de recherche: la législation, la jurisprudence ou les deux (dans ce cas, les deux icônes sont actives);
- La date de la recherche:
- La possibilité de charger la requête de recherche dans le champ de la recherche.
- Lancement direct de la même requête de recherche.
- La possibilité de supprimer la requête de recherche de la liste .



Travailler avec les listes de documents

Générer des listes

Les listes peuvent être générées à la suite de l'ouverture des dossiers sur la page d'accueil ou à la suite du chargement d'une recherche.

Lorsque l'application est ouverte à la page d'accueil, sur la gauche de l'écran, vous trouverez des arborescences des documents répartis en différentes catégories.

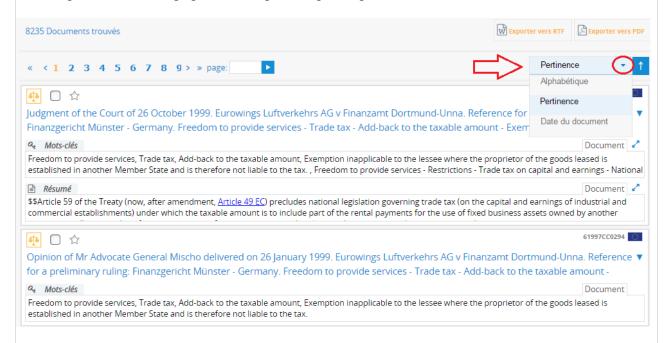
Vous pouvez développer chaque catégorie et utiliser ses sous-niveaux en plaçant votre souris sur l'icône de triangle devant le texte.

Le niveau ou le sous-niveau apparaîtra, si vous cliquez sur le texte.

Triage

Par défaut, les résultats sont classés par ordre de pertinence pour votre recherche.

La liste peut être réarrangé par ordre alphabétique ou par la date du document.



Vous pouvez également changer entre l'ordre croissant ou décroissant.

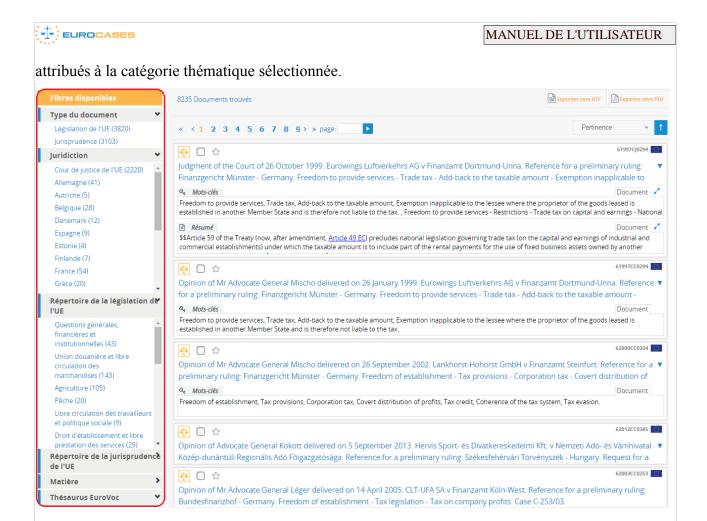
Si la liste des documents n'a pas été générée par une recherche, mais elle a été générée par l'ouverture des niveaux dans l'arborescence du document, dans ce cas vous ne pouvez pas organiser la liste par pertinence.

Filtres

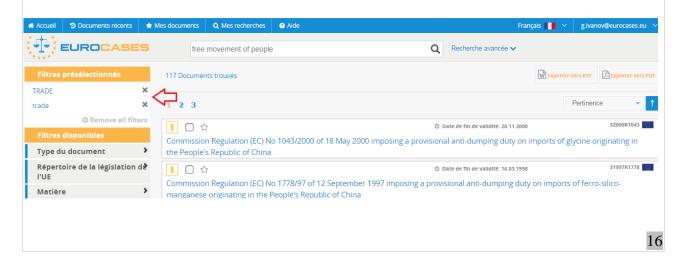
Lorsque la liste des documents est affichée, vous pouvez voir les filtres dans le panneau sur la gauche de l'écran.

Ces filtres sont basés sur les quatre classificateurs auxquels les documents peuvent être affectés.

Vous pouvez les utiliser pour filtrer la liste des documents et afficher uniquement les documents



Lorsque vous choisissez une classification, l'application lance une nouvelle recherche et affiche les documents pertinents regroupés par des filtres. Par exemple, si l'utilisateur décide de rechercher la jurisprudence liée à l'expression "droit d'auteur", il recevra un certain nombre de résultats. Les filtres qui apparaissent sur le côté gauche de l'écran peuvent lui aider à «réduire» les résultats à ceux qui se rapportent à l'affaire qui pourra chercher. Il est possible de limiter le résultat de la recherche uniquement à la jurisprudence. Ensuite, le résultat peut en outre être limité si on utilise les classificateurs- par exemple le classificateur "Matière" – "Télécommunications", ce qui limite le résultat final de la recherche à quelques documents qui sont tout à fait gérable et se réfèrent aux droits d'auteur en matière de télécommunications et de l'Internet. En haut du panneau, au-dessus des classificateurs, vous pouvez voir les filtres qui sont définis et vous pouvez les supprimer à partir de là.





Pagination

Les listes des documents sont disposés dans les pages de 50 documents chacune et vous pouvez utiliser la pagination pour exploiter la liste de plusieurs façons:

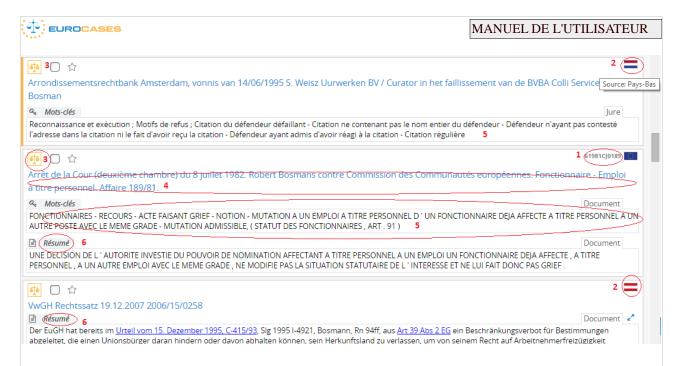
- Vous pouvez choisir un numéro de page;
- Vous pouvez entrer un numéro de page;
- Vous pouvez accéder à la page suivante / précédente;
- Vous pouvez accéder à la première / dernière page;



Les Caractéristiques des documents

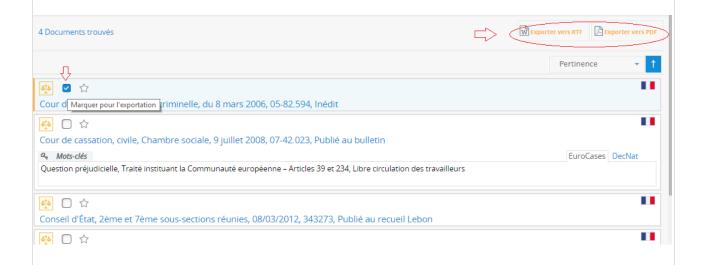
Chaque document dans la liste est affiché avec les caractéristiques suivantes (si disponible):

- 1. Le numéro du document;
- 2. Pays d'origine: vous verrez le drapeau du pays / juridiction et un soupçon de son nom;
- 3. Type de document: vous verrez une icône indiquant si le document fait partie de la jurisprudence ou si c'est un acte juridique;
- 4. Titre du document: le titre est dans la langue du document (si plusieurs versions linguistiques sont disponibles, la liste affichera seulement celle qui coïncide avec la langue de l'interface)
- 5. Mots-clés: les mots-clés peuvent être en plusieurs langues et / ou provenant de sources multiples;
- 6. Résumé: les résumés peuvent être en plusieurs langues et / ou provenant de sources multiples;
- 7. Communiqué de presse : C'est une sorte de synthèse, qui peut être en plusieurs langues et / ou à partir de plusieurs sources.



L'exportation des documents

Lorsque la liste des documents est générée, l'utilisateur peut sélectionner les documents destinés à l'exportation en cochant la case correspondante et ensuite sélectionner le format du fichier exporté en cliquant sur le bouton PDF ou RTF. Chaque paquet d'exportation peut contenir jusqu'à 10 documents.

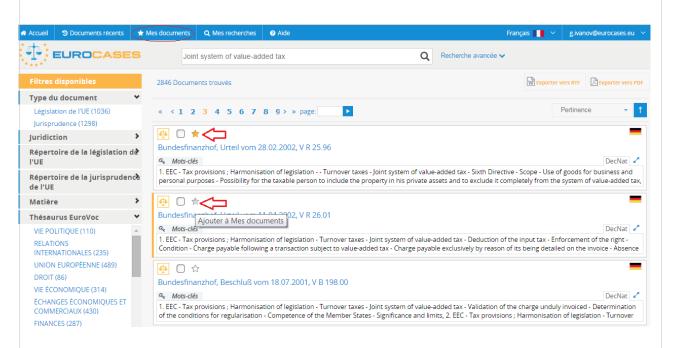


Si vous ouvrez un document, vous pouvez également l'exporter à partir de cette fenêtre. Dans ce cas les options de format de fichier RTF et PDF sont toujours disponibles.



Ajout d'informations dans Mes documents.

Les utilisateurs peuvent lancer cette option pour établir leurs propres listes de documents qu'ils souhaitent disposer. Pour ajouter des documents à cette liste, vous devez vous assurer que l'icône est activée; si elle devient jaune, cela signifie que le document a été ajouté dans la liste Mes documents.



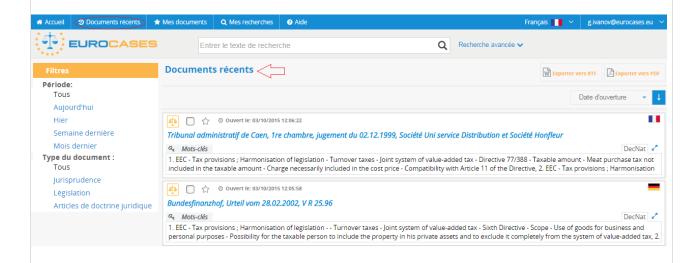
Cette fonction est disponible dans une liste de documents ainsi que dans un document ouvert.





Documents récents

C'est une liste générée automatiquement des derniers 100 documents ouverts par l'utilisateur. L'application génère et enregistre automatiquement les 100 documents les plus récents qui ont été ouverts et si le nombre dépasse 100, l'application supprime automatiquement les documents les plus anciens. Par défaut, la liste commence avec les documents les plus récents et procède aux documents moins récents.

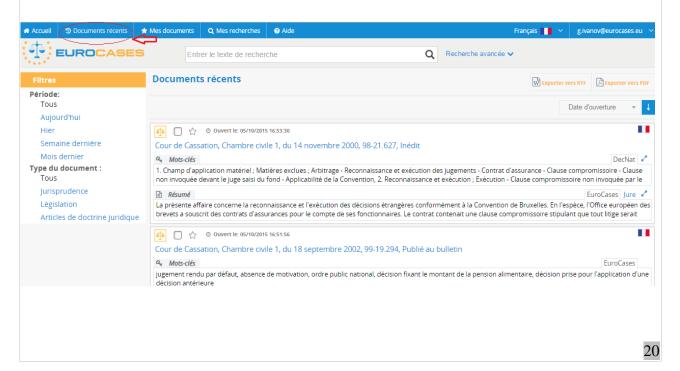


Sur la l'écran, vous pouvez trouver deux types de filtres:gauche de

Période de temps: Elle définit la période pendant laquelle ces documents ont été ouverts.

et

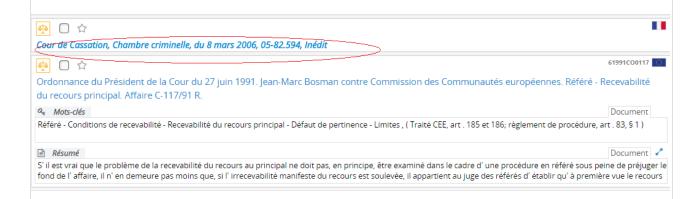
Type de document: il définit le type des documents ouverts par les utilisateurs: "Tous", " Législation, "Jurisprudence", "Articles de doctrine juridique"





Documents déjà ouverts

C'est une fonctionnalité qui permet a partir d'une liste de documents de trouvent ceux qui ont déjà été ouvert par l'utilisateur. Par exemple, si l'utilisateur a consulté un document et par la suite lorsqu'on procède à une nouvelle recherche ou a un filtrage et le document apparaît de nouveau dans la liste de recherche, son titre est en caractères gras, ce qui suggère qu'il a déjà été ouvert dans la session courante.



Travailler avec les documents

Modification de la version de la langue

Cette option est disponible uniquement pour les documents EUR-Lex (Droit de l'UE, la jurisprudence de l'UE) en sélectionnant une langue de la barre de langue au-dessus du titre du document.



Imprimer

Lorsque vous cliquez sur l'icône Imprimer, la fenêtre d'impression apparaît sur votre navigateur.





Exportation du document

L'utilisateur peut choisir d'exporter le document au format RTF ou au format PDF et il peut enregistrer le fichier dans une destination (dossier) de son choix.



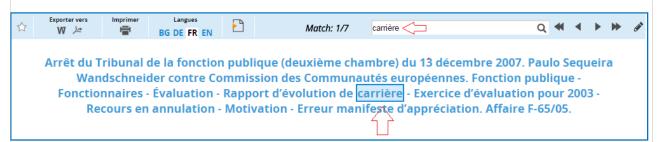
Rechercher dans le document

Le champ de recherche local peut être trouvé dans la barre de contexte ci-dessus le texte de chaque document que vous ouvrez. Vous pouvez entrer une requête de recherche, terme ou une phrase, dans le champ de recherche et lancer la recherche en cliquant sur l'icône ou en appuyant sur Entrée.



L'application va souligner toutes les correspondances, les plus actuelles avec des couleurs plus vives. En utilisant la barre de recherche locale, vous pouvez naviguer dans les emplacements des correspondances dans le texte: vous pouvez accéder à la correspondance précédente / suivante ou première / dernière.

Vous pouvez également utiliser l'icône pour supprimer ou restaurer le surlignement dans le document entier.

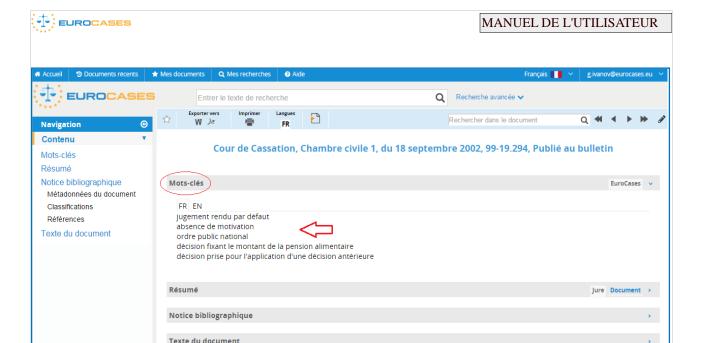


Les Caractéristiques des documents

Mots-clés

Les décisions les plus importantes des juridictions nationales sont complétées avec des mots-clés. Ainsi, presque la totalité des actes pris par la CJUE sont complétés par des mots-clés. Les mots-clés peuvent être dans une ou plusieurs langues, provenant d'un ou plusieurs sources.

Lorsque vous ouvrez un document, vous pouvez trouver les mots-clés dans une section séparée, qui peut contenir des éléments différents en fonction du nombre des sources et des versions linguistiques. La section contenant les mots-clés est développée par défaut mais vous pouvez la réduire en utilisant la flèche au bout de la barre.



Au bout de la barre, qui divise la section, vous pouvez trouver les sources des mots-clés. Les motsclés peuvent être complétés par EuroCases ou importés depuis une open source (avec un accès gratuit), comme les sources d'information nationales (la cour, la juridiction) ou les bases de données Dec.Nat, Jure, Reflets, etc.

Résumé

Les décisions les plus importantes des juridictions nationales sont complétées avec des résumés. Ainsi, presque la totalité des actes pris par la CJUE sont complétés par des résumés.

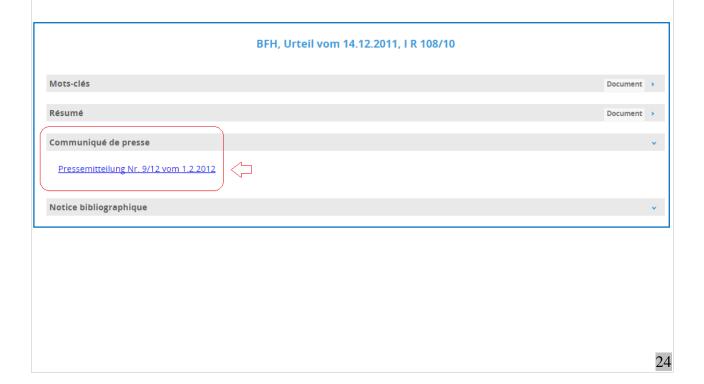
Lorsque vous ouvrez un document, vous pouvez trouver les résumés dans une section séparée, qui peut contenir des éléments différents en fonction du nombre des sources et des versions linguistiques. La section contenant les résumés est développée par défaut mais vous pouvez la réduire en utilisant la flèche au bout de la barre.

Au bout de la barre, qui divise la section, vous pouvez trouver les sources des résumés. Les résumés peuvent être complétés par EuroCases ou importés depuis une open source (avec un accès gratuit), comme les sources d'information nationales (la cour, la juridiction) ou les bases de données Dec.Nat, Jure, Reflets, etc.



Communiqué de presse

Le Communiqué de presse est une catégorie spéciale de synthèse, qui est le plus souvent créé par les sources d'information nationales, par exemple les Bureaux de presse des juridictions. Lorsque vous ouvrez un document, vous pouvez trouver le Communiqué de presse dans une section séparée, qui peut contenir des éléments différents en fonction du nombre des sources et des versions linguistiques. La section contenant le Communiqué de presse est développée par défaut mais vous pouvez la réduire en utilisant la flèche au bout de la barre.





Référence de publication

La référence de la publication se trouve au tout début et ne concerne que les actes juridiques de l'UE. Elle contient le numéro du Journal officiel dans lequel l'acte a été publié et des informations sur les versions linguistiques disponibles sur le site Internet EUR-Lex.

Directive 2013/42/UE du Conseil du 22 juillet 2013 modifiant la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée, en ce qui concerne un mécanisme de réaction rapide contre la fraude à la TVA

Langues, des formats et des liens vers des JO

Ces données se trouvent au tout début et ne concernent que les actes juridiques de l'UE. Elles montrent les versions linguistiques et les formats de fichiers disponibles sur le site Internet EUR-Lex.

Directive 2006/48/EC of the European Parliament and of the Council of 14 June 2006 relating to the taking up and pursuit of the business of credit institutions (recast) (Text with EEA relevance) (Consolidated version: 2014-01-01)

Langues, formats et un lien vers JO

BG ES CS DA DE ET EL EN FR GA HR IT LV LT HU MT NL PL PT RO SK SL FI SV

Notice bibliographique

EUR Pour les documents -Lex, la notice bibliographique est identique à celle dans le portail EUR-Lex.

Pour les décisions des juridictions nationales qui sont traitées par l'équipe d'Apis, la notice bibliographique contient les métadonnées du document, les classifications, les publications et les références.

Métadonnées du document

Ce sont les données d'identification du document.



Cour administrative d'appel de Nancy, 1e chambre, du 3 février 2000, 99NC00282, inédit au recueil Lebon

Mots-clés

Résumé

DecNat

DecNat

Notice bibliographique

Métadonnées du document

Juridiction: France
Cour: Cour administrative d'appel de Nancy
Date du document: 2000-02-03

Numéro de l'affaire: 99NC00282
Type de document: Texte

Doctrine juridique

Classifications

Chaque document est affecté à l'une des quatre catégories de classificateurs et chaque terme se réfère à une liste des documents qui lui sont assignés.



- *EuroVoc* est un thésaurus multilingue et multidisciplinaire couvrant la terminologie des domaines d'activités de l'UE.
- Répertoire de la jurisprudence de l'UE est un classificateur hiérarchique et thématique de la jurisprudence de la CJUE. Il est utilisé dans le cadre du système Eur-Lex.
- EuroCases est un classificateur hiérarchique et thématique de la jurisprudence.
- Matière est un classificateur par thèmes sur lesquels les documents juridiques sont affectés.

Les classificateurs Répertoire de la législation de l'UE, Thésaurus EuroVoc, Matière sont mis au point et utilisé par la plate-forme électronique officiel EUR-Lex de l'UE.

Le classificateur EuroCases a été développé par Apis.



Publication

Cette section contient des informations sur les publications des décisions des juridictions dans des revues juridiques spécialisées.

Références

Cette section contient des références à d'autres actes liés au document ouvert. Elles sont regroupées en plusieurs groupes:

- Traités de l'UE
- Dispositions fondamentales du droit de l'UE
- Autres dispositions de l'UE
- Jurisprudence de l'UE
- Dispositions fondamentales de droit interne
- Procédures relatives à l'affaire

Références Traité

Brussels Convention

Dispositions fondamentales du droit de l'UE



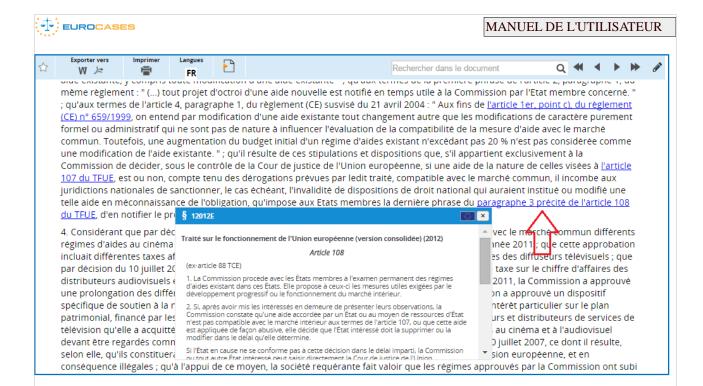
41968A0927(01), Article 1, Alinéa 2, Point 4 41968A0927(01), Article 27

Procédures relatives à l'affaire

Cour d'appel de Paris (1re Chambre civile Section C) , du 24 septembre 1998

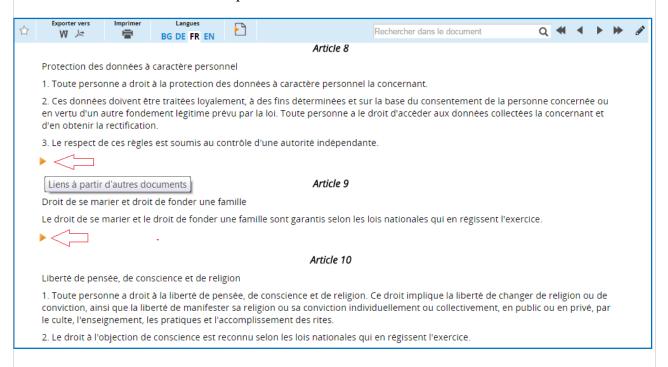
Références sortants

Ce sont des citations des dispositions du droit de l'UE ou de la jurisprudence de la CJUE. Elles sont marquées en bleu et lorsque vous placez votre souris sur elles, vous obtenez un soupçon avec le titre de l'acte en question éventuellement le texte de la disposition citée.et



Références entrants

Ce sont des références d'autres documents conduisant à une disposition / paragraphe du document ouvert. L'icône de triangle orange à côté de chaque article récupère une liste des documents, qui contienne des citations de cette disposition.

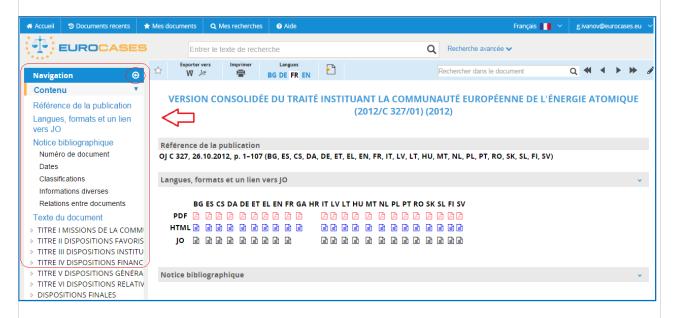


Contenu du document

Dans le panneau de navigation de gauche, vous pouvez trouver le contenu d'un document et lorsque vous sélectionnez un élément de la table des matières, l'application vous amène à l'élément



pertinent du document.



Vous pouvez réduire et développer le panneau de navigation en utilisant l'icône

Sources

Au bout de chaque document, vous pouvez trouver des références à des sources d'information sur ce document en ligne. Ceux-ci peuvent être des sources du texte du document ou de parties de celui-ci: le résumé, les mots-clés, etc. De cette manière, vous serez en mesure de voir la source originale d'information, si elle est toujours disponible et si l'accès est toujours libre. Certaines de ces sources ne sont pas incluses comme un texte dans la base de données, mais elles sont liées à des références pour qu'elles pussent être trouvées et ouvertes facilement sur Internet. Par exemple, il peut y avoir un résumé qui pour diverses raisons ne peut pas être inclus dans la base de données, mais toutefois il peut être lié par une référence.

PAR CES MOTIFS :	
REJETTE le pourvoi ;	
Condamne les sociés dépens ;	tés Assurances générales de France, Assurances générales de France Y et Assurances générales de France Vie aux
	ouveau Code de procédure civile, rejette les demandes des sociétés Assurances générales de France, Assurances Y, et Assurances générales de France Vie ;
Ainsi fait et jugé par novembre deux mille	la Cour de Cassation, Première chambre civile, et prononcé par le président en son audience publique du quatorze e.
Sources Legifrance C	Dec.Nat ♂ Jure ♂

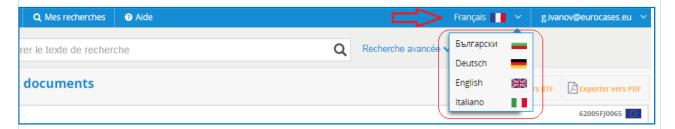


Changement de langue de l'interface

Actuellement, l'interface d'EuroCases est disponible en cinq langues principales: bulgare, anglais, allemand, français et italien.

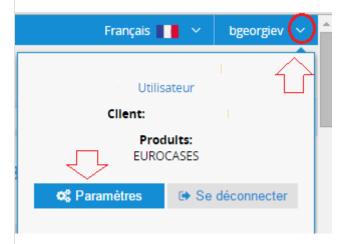
Changement de la langue de l'interface aboutira à:

- Changement de langue des documents qui ont plusieurs versions linguistiques dans une liste de la législation de l'UE et de la jurisprudence de la CJUE;
- Changement de langue de tout document ouvert qui dispose de plusieurs versions linguistiques;
- Changement de langue de tous les menus, les boutons, les soupçons et d'autres éléments de l'interface.



Paramètres de l'utilisateur

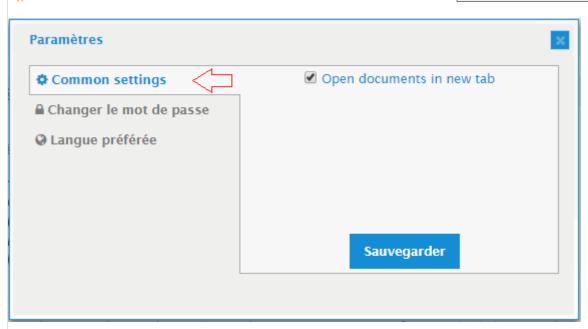
Vous pouvez trouver vos paramètres de l'utilisateur dans l'angle droit de la barre horizontale de menu où votre nom et les informations de l'utilisateur sont affichés.



Paramètres généraux

Cette fonctionnalité permet à l'utilisateur de déterminer au préalable comment ouvrir les documents à partir de l'application. Par défaut, chaque document est ouvert dans un nouvel onglet (new tab) du navigateur Internet. Cette option peut être modifiée et tous les documents vont être ouverts dans la fenêtre actuelle. Cela permet à l'utilisateur de travailler en fonction de ses préférences.





Changement du mot de passe

Vous pouvez changer votre mot de passe dans le menu "Paramètres". Vous devez répéter votre nouveau mot de passe pour confirmation et puis vous devez cliquez sur le bouton "Sauvegarder" pour l'enregistrer.



Langues préférées

L'utilisateur peut sélectionner une version linguistique qui sera ouverte par défaut, si aucune version ne soit disponible dans la langue de l'interface.



